

beauté trop idéale, mais elle montre une femme au travail, dans la campagne bretonne et, ainsi, elle traduit les interprétations multiples qu'on peut en faire, sans céder à la nostalgie d'un âge d'or de la Bretagne rurale des coiffes, de la langue « nationale » et de la vie au grand air, loin des pollutions, dans un paysage paradisiaque. Ce serait oublier le dur travail féminin, le froid assassin et la pauvreté de la majorité de la population de Haute et Basse-Bretagne vers 1920. En d'autres termes, la photographie peut être une œuvre d'art (comme un tableau, pensent même certains), mais elle peut, aussi, ou en même temps, constituer un témoignage historique, social ou ethnographique. Elle nous donne des visions multiples de la Bretagne et d'une Bretagne forcément diverse et plurielle. Bref, nous revenons toujours à cette belle expression de L. Prod'homme : « la photographie est bavarde ».

Bertrand FRÉLAUT

Rosemarie LUCAS, *L'invention de l'écomusée, genèse du parc d'Armorique (1971-1997)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Art & Société, 2012, 351 p.

Cet ouvrage synthétise une thèse de doctorat en histoire de l'art soutenue sous la direction du professeur Jean-Yves Andrieux. C'est à tout un volet de l'histoire contemporaine des institutions muséales et régionales que Rosemarie Lucas convie au travers de ces chapitres denses par leurs multiples références dont des témoignages recueillis auprès des différents partenaires ayant contribué à la création du parc régional d'Armorique.

Dans la première partie couvrant la période de 1957 à 1969, l'auteur met en évidence le contexte culturel et le mouvement d'idées qui ont engendré et accompagné l'institutionnalisation des parcs naturels régionaux en France et plus particulièrement les conditions ayant permis la naissance du parc d'Armorique, une expérience lancée en 1967 par Jean-Pierre Gestin, que l'auteur considère comme une figure pionnière de l'écomuséologie en France, et l'appui attentif de Georges-Henri Rivière, conservateur et muséographe de réputation internationale. L'auteur rappelle que l'idée du parc régional trouve sa source dans l'« invention d'une muséographie de plein air ».

En 1942, René-Yves Creston avait souligné le grand retard des musées de la région dans le domaine de l'ethnographie régionale et élaboré un plan d'organisation de musées d'arts et traditions populaires qui va opportunément rejoindre les idées développées par Georges-Henri Rivière prévoyant notamment l'implantation à Rennes du « Musée de Bretagne ». La Bretagne devint ainsi l'une des principales régions françaises dans lesquelles Georges-Henri Rivière put appliquer ses intuitions innovantes en matière de patrimoine ethnologique.

En 1957, une déclaration de l'*International Council of Museums (ICOM)* alarma l'opinion sur les menaces qui planaient sur l'habitat rural traditionnel et préconisa la solution de musées de plein air comme le meilleur moyen de préserver ce dernier d'une disparition inéluctable. En 1932, le site du Mont Valérien, près de Paris avait d'abord été envisagé pour l'établissement d'un musée de plein air sur le modèle scandinave. Le jardin d'Acclimatation est choisi ensuite, mais ce n'est qu'en 1969 que le musée national des Arts et Traditions populaires s'installe au bois de Boulogne sans que ce soit pour autant un musée de plein air.

Les parcs naturels régionaux devront attendre en réalité la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire pour voir le jour en alternative aux difficultés d'implantation en France des parcs nationaux. Leur véritable acte de fondation eut lieu lors d'un colloque tenu en 1966 à Lurs-en-Provence. Il fut entendu alors que les parcs naturels régionaux ne seraient pas des musées au sens traditionnel du terme, même s'ils devaient être des lieux de mémoire selon l'expression développée depuis par Pierre Nora, qu'ils seraient placés dans la vie et le développement, qu'ils seraient aussi des lieux culturels et ne seront pas dotés d'une législation particulière. On y appliqua, pour la première fois en France selon l'auteur, un droit contractuel sous la forme d'une charte signée entre l'État et les collectivités territoriales.

La Bretagne a ainsi joué un rôle de premier plan dans la définition du « concept du parc naturel régional », reconnaît R. Lucas qui souligne que ce dernier aura été marqué par une situation de crise (retard en matière d'équipements, révolution agricole...) qui a contribué de façon certaine à en faire une région pilote pour l'expérimentation d'actions nouvelles, une prise de conscience précoce des problèmes liés à l'environnement étant apparue par ailleurs dès 1952 avec le rôle de la Société pour l'étude de la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) pour la protection de la nature et l'idée visionnaire de Michel-Hervé Julien, « précurseur de la philosophie des parcs naturels régionaux ». La protection des monts d'Arrée apparut comme une nécessité.

R. Lucas retrace ensuite les étapes de la mise en place du parc d'Armorique depuis sa préfiguration. Elle rappelle le rôle de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) et l'action militante d'Henri Beaugé. La charte constitutive est approuvée en 1969 par vingt-huit collectivités locales et la forme juridique du syndicat mixte retenue.

La Maison des traditions et techniques ouessantines, conçue par Jean-Pierre Gestin et qui prend le titre d'écomusée en 1972, est le premier équipement culturel du parc. Contrairement aux musées de plein air scandinaves réalisés à partir d'éléments d'architecture entièrement déplacés et reconstitués, il s'agit ici de conserver *in situ* un habitat traditionnel complet et d'en restituer l'aménagement à partir d'un travail scientifique rigoureux, à l'opposé des présentations nostalgiques et folkloriques antérieurement mises en place dans les musées. Il s'agit d'une

maison « muséalisée » sur place avec son contenu, d'une véritable unité « écologique », « au maintien dans un milieu réel où les vraies choses restent tout simplement choses réelles ». L'environnement global est pris en compte dont la conservation génétique d'espèces animales ou végétales autochtones. Cette réalisation fut une première en France qui s'intègre dans des principes muséographiques avant-gardistes.

Dans la seconde partie de son ouvrage qui couvre la période de 1969 à 1977 et s'intitule « La genèse, le temps des possibles, la dynamique patrimoniale », l'auteur démontre que le parc d'Armorique se révèle un facteur d'innovation dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie. Après avoir subi l'indifférence et les détracteurs avec la comparaison facile de la « réserve d'Indiens », une appréciation globalement plus positive se fait jour à partir de 1978, comme, par exemple, au sujet de l'action engagée pour la sauvegarde de certaines cultures et races animalières en voie de disparition. Le parc a fait émerger des expériences inédites en mariant l'écologie, l'ethnographie, la muséographie, la conservation du patrimoine génétique, la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel tout en liant ces actions au développement économique.

La troisième partie qui couvre la période 1977-1997 est consacrée à la vie courante de cette structure novatrice. L'année 1977 correspond à celle de l'engagement du Conseil régional dans les statuts du parc avec en corollaire une révision de sa charte et de ses objectifs économiques, ceci dans un contexte de difficultés de fonctionnement. Mais à partir des années 1980, l'action incitative du ministère de la Culture et plus particulièrement de la Mission du patrimoine ethnologique permet aux parcs naturels régionaux d'intensifier leurs actions dans les domaines de la recherche, de la conservation et de la valorisation de leurs patrimoines. Une expérience de relance agricole est ainsi tentée à Ouessant. Il s'ensuit cependant de 1979 à 1982, une période de perte de crédibilité et d'instabilité liée au problème de l'insertion des parcs dans leur milieu local et à des questions de financement et de précision de leurs objectifs. La gestion des écomusées s'avère difficile : l'animation culturelle par l'organisation d'opération de médiation en direction des scolaires fut une réponse.

Le parc d'Armorique connaît un regain à la faveur de l'arrivée en 1982 de son nouveau président Jean-Yves Cozan qui demande le démantèlement rapide de la centrale nucléaire de Brennilis. Des sites archéologiques comme celui de l'abbaye de Landévennec sont ouverts au public. Le parc se voit confier la réserve de Biosphère Iroise en liaison avec la SEPNEB. La création d'un conservatoire génétique est relancée. Le parc mène une politique volontariste de promotion de la langue et de la culture bretonne (soutien à *Diwan*, organisation de *festou-noz*...). Les structures d'interprétation du patrimoine sont multipliées, que ce soit dans le domaine culturel ou écologique (maisons des métiers vivants, des sports bretons, du monde rural, de la rivière, des minéraux, du loup...). Le parc se borne cependant à des « coups spectaculaires », l'objectif de développement global des fondateurs étant détourné

au profit de la seule fréquentation touristique. Les écomusées sont cantonnés dans un rôle de conservation et celle-ci n'est considérée que comme une mission parmi d'autres du parc régional. Dans la conclusion de cette partie, l'auteur pose la question du couple impossible formé par les parcs et des écomusées tous confrontés à la redéfinition de leurs projets scientifiques et culturels, mais minés dans les faits par ce qui ressemble à des « conflits d'intérêt » du fait de missions similaires. La période de 1997 à 2012 forme l'épilogue de l'ouvrage. L'auteur y souligne l'inéluctable clarification des objectifs résultant de l'évolution retracée.

Dans sa conclusion générale, R. Lucas considère que la réalisation du parc d'Armorique a été un moment dans l'histoire de la muséologie française contemporaine et donne ainsi à la Bretagne une place prépondérante en ce domaine. Ce moment a été le fait d'intellectuels parmi lesquels elle remet en perspective la personnalité de Jean-Pierre Gestin. Le parc d'Armorique a ainsi marqué une date importante dans l'histoire des idées en matière de conservation du patrimoine.

Philippe PETOUT